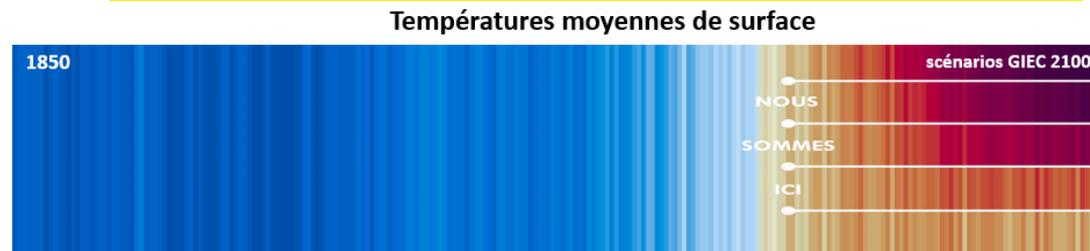


Révision du Plan Climat Air Énergie métropolitain

*Un projet de territoire,
porté par l'ensemble des acteurs*

Qu'est-ce qu'un plan climat air énergie territorial ?



→ Un projet de territoire pour :

- **S'adapter** au changement climatique
- **Réduire les émissions de gaz à effet de serre** (du territoire et importées) et les émissions de **polluants atmosphériques**
 - > réduire les consommations d'énergie – sobriété et efficacité
 - > des process et des énergies décarbonées/moins polluants

→ En cohérence et en intégrant les engagements pris au niveau international, national et régional



→ Mise à jour à effectuer tous les 6 ans

Définir et partager une ambition pour le territoire

→ S'appuyer sur un **socle de connaissance partagé** :

- Evaluation de la **vulnérabilité du territoire** au changement climatique au travers de différents "systèmes" : santé, infrastructures, bâtiments, milieux naturels et forestiers...
- **Evolution des émissions et impact des actions** engagées par l'ensemble des acteurs du territoire

→ Adopter une **trajectoire ambitieuse et réaliste**

s'inscrivant dans les objectifs européens (Fit for 55 en 2030, neutralité carbone 2050) et nationaux (planification écologique, SNBC, PPE, Plan national d'adaptation au CC) dans différents secteurs : bâtiment, mobilité, industrie, consommation, agriculture/alimentation...

→ Définir un plan d'actions territorial mobilisant

l'ensemble des parties prenantes : acteurs publics (Etat, SMMAG, Métropole, communes, établissements publics), acteurs socio-économiques, citoyens...*en tenant compte de l'impact socio-économique des actions dans une perspective de **transition juste**.*



Les principales étapes



1/ Réalisation d'un **diagnostic territorial** (vulnérabilité, bilan des émissions, diagnostic socio-économique, etc.)



2/ Elaboration d'une **stratégie** et d'un **plan d'actions** et d'un scénario modélisé à 2030-2035-2050



3/ Réalisation d'une évaluation environnementale stratégique (EES)



4/ Mise à la consultation et adoption du projet

→ Articulation les plans territoriaux adoptés ou en cours d'élaboration

Schéma directeur énergie, PLUi, PLH, Plan de Mobilité, Stratégie économique Grenoble Alpes 2030, stratégie économie circulaire, stratégie agricole et alimentaire...

Concertation avec les acteurs du territoire

Instances partenariales, réseaux et lieux de existants

GT des acteurs de l'énergie, Pacte Economique

Local, Stratégie éco, réseau économie circulaire, plans d'actions sur le tourisme et de la culture, GT bailleurs, COP logistique urbaine durable, concertation PDM...

Concertations réalisées : PLH, PLUi, PAiT, PP déchets, Stratégie économie

+

Ateliers ciblés & focus group

Ateliers adaptation : Santé et protection des populations, Bâtiments, Industries, Infrastructures et réseaux (dont transports), Agriculture, Milieux naturels, forestiers et écosystèmes

Ateliers Atténuation : Industrie (mutualisé adaptation), Tertiaire public, Tertiaire privé...

Rencontre représentants société civile

Comité des partenaires

communes
partenaires publics
acteurs socio-économiques
société civile

**Réseau des
référents climat des
communes**

Habitants

Concertation préalable
Consultation publique

Convention citoyenne pour le climat
Débats citoyens pour le climat

Conseil scientifique « Climat et transitions »

Contribution à la révision du PCAEM (points de vigilance, signaux faibles, points à explorer et à approfondir...)

Calendrier du projet de révision

